

Georges, Christian. (2019). Un plan d'action et cinq priorités. *Educateur*, 1, 20.

Un plan d'action et cinq priorités

Afin de généraliser l'éducation numérique à tous les apprenants et enseignants, la coopération intercantonale passe à une dimension supérieure. La CIIP¹ a adopté en novembre un plan d'action. Elle prévoit d'inscrire sa réalisation dans son programme d'activité 2020-2023. En quoi les cinq priorités définies vont-elles changer la vie des enseignants?

Christian Georges

Les plans d'étude

Pour les chefs de département latins, l'éducation numérique comporte trois dimensions inséparables:

- la science informatique
- l'usage actif des outils numériques
- l'éducation aux médias.

Combiner ces trois axes implique de repositionner, retravailler et renommer les objectifs MITIC du Plan d'études romand (PER). Il est notamment prévu d'inscrire la science informatique comme discipline dans l'enseignement des trois cycles. Chaque canton restera responsable de son inscription dans ses propres grilles horaires.

Les équipements

L'équipement de base de chaque établissement devra miser sur des solutions mobiles et une connexion internet à haut débit. Un espace protégé de type *cloud* sera aménagé pour chaque enseignant-e et apprenant-e. Le wi-fi devra à la fois satisfaire aux contraintes du haut débit et limiter l'exposition aux ondes électromagnétiques. Des normes techniques minimales communes seront fixées. Chaque classe disposera d'un moyen de projection de grand format. Et combien de terminaux numériques? Un appareil par poste d'enseignement, un outil numérique par petit groupe ou, progressivement, par élève. Tirer profit des terminaux des élèves (BYOD²)? Possible au secondaire II, pas avant!

La formation des professionnels

Des exigences détaillées de formation à l'éducation numérique pour les praticiennes et praticiens de tous les degrés seront déterminées en commun. La CIIP veillera à adapter et à coordonner les référentiels de compétences en usage dans les institutions de formation. La priorité sera mise sur les directions et les personnes-ressources au sein des établissements, pour préparer les conditions-cadres et l'encadrement pédagogique et technologique de l'éducation numérique. Mais les chefs de département conviennent que cette éducation numérique nécessite aussi la participation

ponctuelle en classe d'intervenants plus spécialisés et mieux équipés. La mise en place d'un catalogue d'offres de ce type et un soutien financier favoriseraient de telles interventions.

La collaboration avec les hautes écoles

Il est prévu de mettre en place des plateformes, des lieux et opportunités d'échanges avec l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), les universités, les hautes écoles pédagogiques et l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP), mais aussi avec la Radio Télévision suisse (RTS). Objectifs: déterminer les besoins toujours nouveaux en matière d'éducation numérique, mais aussi les possibilités d'expérimentation in situ (ateliers d'éducation aux médias ou de robotique, FabLabs...) ou d'intervention en classe, évaluer la généralisation d'expériences concrètes, stimuler l'interactivité avec les contenus numériques de la RTS.

La concertation et la veille technologiques et pédagogiques

Les cantons latins souhaiteraient échanger sur les bonnes pratiques et les questions de planification technique, de normes minimales et de conseils juridiques. Les solutions d'achats groupés ou de négociation de licences collectives les intéressent. Ils estiment qu'une veille technologique et pédagogique pourrait être envisagée au niveau latin, par le biais d'un organe intercantonal ou d'une plateforme commune. La CIIP prévoit non seulement d'adopter un glossaire commun, mais d'encourager et de favoriser la mutualisation de scénarios pédagogiques et de matériaux didactiques, en levant les obstacles techniques aux échanges. L'entrée en vigueur des modifications apportées au PER de la scolarité obligatoire est fixée à la rentrée scolaire 2020-2021.

¹ Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin

² *bring your own device* – prenez vos appareils personnels